

PROTECTION

Le recueil de données sur l'accidentologie, un facteur clé d'entraide

L'Association de protection vétérinaire met en ligne un formulaire de déclaration des accidents.

Nous avons déjà reçu près d'une trentaine de formulaires », explique notre confrère Éric Waysbort, président de l'Association de protection vétérinaire (APV). L'APV a pour objet de faire diminuer l'accidentologie en milieu vétérinaire. Dans ce but, elle vient de mettre en ligne¹ un formulaire pour bénéficier de données statistiques et élargir le panel des études sur les blessures rencontrées par les vétérinaires au travail. Les statistiques permettent en effet de disposer de données factuelles et de prendre en compte les suites données à ces événements en matière de procédure. « Nous nous rendons compte que les suites juridiques sont rares, car il existe un carcan au sein de la profession vétérinaire. Les confrères frei-



© MICO IMAGES - ISTOCK

ment à engager des démarches lorsqu'ils sont victimes d'accidents. »

« Suivre et épauler » les confrères

Le questionnaire en ligne s'adresse ainsi à tous les confrères, quel que soit leur statut (libéral, salarié, étudiant), ainsi qu'aux auxiliaires vétérinaires. « Cette remontée d'information nous permettra de suivre et d'épauler les personnes qui doivent faire face à des cas difficiles », précise le président d'APV.

La réflexion est large, l'association s'attachant également à porter une analyse sur les contrats d'assurance afin d'envisager des évolutions.

En outre, une photothèque d'accidents survenus en milieu vétérinaire a également été créée en ligne², afin que les confrères puissent communiquer sur les risques auprès de leur clientèle. ●

MARINE NEVEUX

¹ www.bit.ly/2mhAPbj.

² www.bit.ly/2l3oiIP.